



## **Communication du Maire sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.**

18/05/2011

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Il y a un peu plus de trois ans, en se présentant devant les Parisiens, notre équipe municipale s'était engagée à consacrer, sur la durée de ce mandat, 1 milliard d'euros à l'innovation. Aujourd'hui, je tiens à vous confirmer que, malgré la crise, et même d'une certaine façon en raison de la crise, ce pari sur la créativité n'a pas cessé de figurer parmi nos priorités absolues. A ce jour, sur le milliard annoncé, 522 millions d'euros ont déjà été affectés, et 478 sont engagés sur des projets clairement définis.

Entendons-nous bien, avant tout, sur le sens à donner au terme «innovation», qui inclut des enjeux et des domaines multiples, très liés les uns aux autres. Je veux parler de l'enseignement supérieur, de la transmission du savoir, de la vie étudiante, de la recherche, et des entreprises innovantes : autant de défis à relever, ensemble, sans les dissocier, car ils engagent, de façon décisive et à certains égards irréversible, le présent et l'avenir de notre ville. L'innovation, c'est une confiance. Son principe est d'investir dans les forces de l'intelligence et de la création, de miser sur le meilleur, et de savoir affronter l'inconnu pour y trouver du nouveau.

Cela commence, donc, par l'université. Paris accueille 300 000 étudiants, c'est la première ville universitaire d'Europe, une capitale mondiale de l'exigence intellectuelle et scientifique, qui doit rester digne de son histoire et de sa mission. Et nous avons dû, pour cela, rattraper autant que possible les insuffisances de l'Etat. Le contrat de plan Etat-Région en faveur des universités parisiennes, qui devait s'élever à 372 millions d'euros, n'a, en effet, été exécuté qu'à hauteur d'un tiers. Autant dire que le gouvernement ne tient pas ses engagements, sur un sujet qui relève pourtant totalement de sa responsabilité. En investissant 283 millions d'euros depuis 2008, notre ville tente de pallier cette carence, en allant bien au-delà de ses propres compétences.

Notre effort a pour objectif essentiel de faire de Paris un véritable campus universitaire, à la mesure de son siècle. Afin de donner à nos universités toutes les armes nécessaires, nous luttons avec volontarisme contre le morcellement, qui entraîne inévitablement une dispersion des talents et une déperdition de l'énergie. L'objectif est de regrouper les sites universitaires parisiens en grands pôles bien structurés et identifiés.

Dans le même esprit, nous avons lancé une vaste consultation d'architectes urbanistes, qui propose de véritables aménagements urbains destinés à créer une spécificité des quartiers universitaires. Ceux-ci auront ainsi leurs caractéristiques propres, leur signalétique, leur mobilier urbain. Le projet du grand quartier latin s'inscrit naturellement dans cette logique. Et dans le même temps il offre l'occasion de lancer une réflexion métropolitaine capable de donner à l'ensemble des universités de l'agglomération une cohérence. Il s'agit en effet d'impulser voire de créer une continuité territoriale, à l'est vers Créteil, Ivry et Vitry, au nord vers Aubervilliers, Saint-Denis et Villetaneuse, à l'ouest vers la Défense et Nanterre, au sud vers Arcueil, Gentilly et Cachan, voire Cergy, Evry, Marne-la-Vallée. En un mot, notre logique est l'inverse de celle de l'Etat, qui, en opposant Paris à Saclay, en prétendant vider la capitale de son capital universitaire, ne renforce pas l'agglomération mais l'affaiblit. Car la logique métropolitaine repose, par définition, sur la coopération, sur la mise en commun des énergies, et non pas sur leur concurrence entretenue.

J'ajoute que l'enseignement supérieur n'est pas dissociable de la recherche. Enseigner, c'est chercher. Etre chercheur, c'est transmettre. Notre ville s'engage résolument pour l'accueil des chercheurs, mais aussi pour l'exigence et l'excellence scientifiques. Nous sommes impliqués dans le financement de la quasi-totalité des instituts scientifiques qui naîtront d'ici 2014. Je pense, par exemple à l'institut Langevin, pour lequel nous avons investi 3,4 millions d'euros, et qui sera consacré à la recherche en ondes et acoustiques. Je pense aussi à l'institut Pierre-Gilles de Gennes, spécialisé dans les microfluides, comme, bien sûr, à l'Institut d'études avancées, qui accueillera à partir de la rentrée 2013 des chercheurs parmi les meilleurs du monde, dans le site prestigieux de l'Hôtel de Lauzun.

Sur ce sujet aussi, la dimension métropolitaine occupe une place éminente, et l'illustration la plus révélatrice en est le projet «Aqua Futura», qui mobilise la région, trois départements, ainsi que quatre pôles de recherche et d'enseignement supérieur. C'est vraiment là un grand dessein, conçu en lien avec Eau de Paris, et qui permettra de développer, avec des outils appropriés, la recherche sur l'eau, son adduction, sa distribution, sa maîtrise, sa gestion. Paris et sa métropole se situeront ainsi à la pointe de l'innovation sur un sujet dont dépend, à beaucoup d'égards, l'avenir de nos civilisations urbaines.

Ce projet, bien entendu, associe à sa mise en œuvre des entreprises innovantes. Car l'innovation ne se limite pas à l'enseignement supérieur et à la recherche. Elle dépend aussi, directement, des entreprises et des entrepreneurs. En 2008, dans le cadre, précisément, du milliard d'euros que je viens d'évoquer, nous avons pris l'engagement d'atteindre, en 2014, 100 000 m<sup>2</sup> dédiés aux jeunes entreprises innovantes. Cet engagement sera tenu, et sa mise en œuvre avance à un rythme exigeant, qui ne se relâchera pas. Plusieurs ouvertures majeures sont ainsi prévues avant la fin de cette année, notamment 6 000 m<sup>2</sup> rue des Poissonniers, 2 300 m<sup>2</sup> boulevard Raspail, 2 500 m<sup>2</sup> rue du Chemin vert, ou 500 m<sup>2</sup> dans le 5<sup>ème</sup> pour le nouveau laboratoire de l'édition. D'ici 2014, de grands ensembles, permettant d'accueillir chacun plus de 50 entreprises, seront conçus, en particulier dans le domaine des éco-activités, qui est vital, très innovant, et créateur d'emplois qui de surcroît ne sont pas délocalisables. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans ce cadre, comme l'appel à projets pour le «mobilier urbain intelligent», qui a déjà recueilli plus de 50 réponses, et dont la vocation est de changer l'environnement quotidien, de modifier l'art de vivre dans la ville. Et nous portons une attention très particulière au secteur numérique, qui représente en Ile-de-France 20 000 PME, 50 000 emplois et 20 000 diplômés par an. De nombreuses *start-ups* de dimension internationale se sont implantées, ces dernières années, dans notre ville. Google a ainsi choisi de s'enraciner fortement à Paris, ce qui conduira, dans les tout prochains mois, à l'installation de 10000 nouveaux m<sup>2</sup> consacrés à l'innovation dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement.

Mes chers collègues, ces sujets ne relèvent pas seulement, bien entendu, des équilibres économiques globaux. Ce sont, dans toutes leurs dimensions, des enjeux sociaux, qui engagent la vie des Parisiens, dans sa réalité quotidienne. C'est vrai, notamment, pour les étudiants, dont la qualité d'accueil et de vie a une influence déterminante sur l'attractivité de notre capitale. Je pourrais, en me tournant vers Didier Guillot dont le talent et l'engagement nous sont précieux, en multiplier les illustrations, de la restauration universitaire à la prise en charge de la santé. J'insisterai sur un enjeu particulièrement important, dont dépendent tous les autres : le logement. Les étudiants ont très souvent de faibles revenus, et ils accèdent difficilement à la location, en raison notamment de l'importance des cautions exigées. Le logement étudiant est donc, pour nous, une priorité. Il s'inscrit pleinement dans notre politique pour l'enseignement supérieur et l'innovation, dont il est une condition. Nous y avons consacré 120 millions d'euros depuis le début de ce mandat, auxquels s'ajouteront 60 millions d'ici 2014. Au cours de cette seule année universitaire 2010-2011, 7 nouvelles résidences universitaires, de grande qualité, ont ainsi ouvert dans les 11<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup>. Au moins dix seront inaugurées en 2011-2012. Car c'est là un enjeu essentiel de justice sociale, et un élément fondamental du rayonnement de Paris.

Mes chers collègues, même dans un contexte économique et budgétaire particulièrement difficile, notre municipalité tient donc ses engagements. Ce n'est pas seulement une question démocratique- même si c'est aussi cela, car la politique repose sur le sens de la parole donnée. C'est l'expression d'une conviction : Paris existe par son histoire, par son patrimoine, par son passé, mais elle ne peut se développer qu'en les dépassant, en affrontant l'avenir avec confiance, et en se donnant tous les moyens d'innover, c'est-à-dire d'avancer. Je remercie très chaleureusement Jean-Louis Missika, pour son volontarisme, son sens de l'initiative et l'énergie qu'il met à surmonter les obstacles. Et j'exprime devant vous, ma confiance dans l'intelligence et la créativité de Paris. Je vous remercie.